

Rue de Conthey 2 – 1950 Sion  
☎ 079/443 76 41  
[psvr@bluewin.ch](mailto:psvr@bluewin.ch)  
[www.psvr.ch](http://www.psvr.ch)



## Communiqué de presse du 15.12.2020

C'est un immense honneur et un grand plaisir pour moi que de prendre la parole ce matin pour vous présenter les 2 candidates au poste de juge cantonale, Mme Camille Rey-Mermet et Mme Stéphanie Spahr.

Deux femmes extrêmement compétentes, intègres, bénéficiant d'une très bonne expérience du droit et dont l'excellence des profils a clairement été démontrée lors des auditions menées par le groupe Alliance de Gauche à la séance de préparation de la session courante.

Mme Camille Rey-Mermet habite à Monthey et dispose d'une licence en droit obtenu à l'Université de Neuchâtel, du brevet d'avocat et d'un CAS en magistrature.

Après plusieurs stages, elle est nommée en 2003 Greffière au Tribunal cantonal du canton du Valais. En 2006, elle devient Greffière au Tribunal fédéral à Lausanne. Depuis 2010, elle est Juge suppléante au Tribunal cantonal du canton du Valais, et depuis 2012, Juge au Tribunal de district de Monthey.

Chargée du projet pilote «consensus parental» au sein du Tribunal de district de Monthey, elle est Membre de la commission cantonale valaisanne contre les violences domestiques, après avoir été membre du groupe du Bas-Valais.

Suite aux auditions menées par les membres de la Coju, la commission de Justice propose Camille Rey-Mermet pour l'élection au poste de juge cantonale.

Mme Stéphanie Spahr habite à Sion et dispose d'un diplôme en Biologie, d'un Bachelor en droit obtenu à l'Université de Berne, d'un Master en droit passé à l'Université de Lausanne, du brevet d'avocat et d'un CAS en magistrature.

Après plusieurs stages, elle est engagée en 2011 dans une étude d'avocat à Sion. Depuis 2015, elle est Juge de district auprès du Tribunal des districts de Martigny et St-Maurice.

Elle est membre du Comité du Centre médico-social régional de Sion-Hérens-Conthey, membre du Groupe régional du Bas Valais contre les violences domestiques, Secrétaire de la Conférence valaisanne des juges de première instance, Membre de la chambre de surveillance des avocats et Membre de la Commission cantonale de recours en matière d'impôts.

Au moment où nous apprenons que la seule femme juge cantonale a annoncé sa démission, je suis fier, extrêmement fier que mon parti, le Parti socialiste du Valais romand fasse sien, une nouvelle fois, le principe d'égalité des sexes. Je suis fier que mon parti propose et plébiscite deux femmes compétentes pour ce poste. Le PSVr se réjouit de l'émergence de femmes compétentes au sein des différents pouvoirs judiciaires et encourage toutes les femmes à présenter leur candidature dans tous les domaines, que ce soit l'économie, la politique ou l'administration publique.

Le Parlement a suivi la commission de justice et a élu madame Camille Rey Mermet avec 70 voix. Madame Stéphanie Spahr a quant à elle le score plus qu'honorable de 54 voix.

Le PSVr se réjouit de cette élection et souhaite à la nouvelle juge cantonale un engagement passionnant en faveur des valeurs de gauche, la solidarité, l'équité et la justice impartiale.

Contact :

Emmanuel Amoos, chef de groupe ADG, député PSVr, 078 607 72 32